
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt deux décembre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Didier CODORNIOU.

N°130

**OBJET : REHABILITATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT – COURSAN
DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Rapporteur expose :

Le Schéma Directeur d'Assainissement de COURSAN a mis en évidence des dysfonctionnements sur plusieurs canalisations du réseau d'Eaux Usées de cette commune.

Un programme de travaux a été préparé pour procéder à la réhabilitation de ce réseau avec des travaux de 3 types :

- travaux traditionnels de remplacement de canalisations
- réhabilitation par l'intérieur
- réhabilitation de regards

Le montant des travaux s'élève à 663.000 €HT

Il convient pour financer cette opération de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de la subvention la plus large possible.

Je vous propose :

- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général, et l'Agence de l'Eau, afin d'obtenir l'aide financière la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.